

AIFM –Réunion du Conseil- Déclaration de la Principauté de Monaco – Kingston, le 20 juillet 2022

Monsieur, le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues,

Je voudrais apporter le soutien de la Principauté de Monaco à la déclaration fort opportune de la France.

En effet, le domaine d'intervention de l'Autorité internationale des fonds marin est un des domaines les plus pointus, mais encore insuffisamment exploré.

A cet égard, nous sommes convaincus que les investigations, les recherches, scientifiques notamment, la précaution, la circonspection doivent tenir une place de choix dans son travail.

La science est à même de nous conduire vers un régime sûr d'exploration des ressources de la Zone.

Nous le savons.

Grace à la science, la connaissance des grands fonds marins a connu une grande révolution par la découverte fascinante de nouvelles ressources biologiques et minérales dont les perspectives d'exploitation économique posent le problème de l'incidence sur le milieu marin.

Aussi c'est la science qui nous enseigne que les ressources biologiques des grands fonds marins évoluent autour des événements

hydrothermaux. Que cette situation met en évidence le lien étroit entre les minéraux et la biodiversité qui vit autour de ces événements.

Ces observations, fondées sur des données scientifiques, sont à nouveau l'occasion pour la Principauté de Monaco de réitérer l'impératif d'aider l'Autorité à parfaire ses mécanismes administratif, scientifique et juridique dans l'objectif de lever les incertitudes et de répondre aux préoccupations environnementales qui entourent l'accès aux ressources de la Zone.

Je vous remercie